

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LES LOISIRS DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE INC.**

**Réunion régulière du 5 juillet 2017**

Réunion régulière du Conseil d'administration des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. tenue le mercredi 5 juillet à 19 h, à la Salle du Conseil située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents :

M. Stéphane Surprenant, président  
M. Guy Charbonneau, vice-président  
Mme Marjolaine Boulais, administratrice  
M. Serge Demers, administrateur  
Mme Diane Thériault, représentante du Conseil municipal  
Mme Danik Desbiens, secrétaire-trésorière

M. Robert Bujold, administrateur est absent.

**1- Ouverture de l'assemblée :**

M. Surprenant, déclare l'assemblée ouverte à 19 h05

**2- Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

M. Surprenant fait la lecture de l'ordre du jour, le point 6 Volleyball : inscriptions et revenu est retiré.

**Résolution: CA-2017-07-01**

Il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

**3- Lecture et adoption du procès-verbal du 7 juin 2017 :**

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du procès-verbal. M. Surprenant fait la lecture du procès-verbal. Il est proposé par M. Guy Charbonneau d'adopter e procès-verbal.

**Résolution: CA-2017-07-02**

Il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal.

**4- Suivi du procès-verbal :**

Le Conseil d'administration fait le suivi du procès-verbal.

**5- Camp de jour :**

**5.1 Inscriptions :**

M. Stéphane Surprenant informe les gens du nombre d'inscriptions pour le camp de jour et pour le service de gardes.

**5.2 Nuit étoilée :**

Il est proposé par Mme Marjolaine Boulais d'autoriser un montant de 650 \$ pour le souper pizza avec les parents ainsi que le déjeuner et dîner et de demander à la Municipalité l'accès au Centre municipal en cas de pluie.

**Résolution : CA-2017-07-03**

Il est unanimement résolu d'autoriser le montant de 650 \$ et de faire la demande à la Municipalité.

**6- Volleyball : inscriptions et revenu**

Point retiré.

**7- Terrain de soccer – bris de fil Coopérative régionale d'Électricité :**

Considérant que B. Frégeau a accroché un fil électrique de la Coop et qu'il y a des coûts reliés au bris, considérant que la Coop facturera l'entrepreneur et qu'elle a avisé les Loisirs que dans le cas où l'entrepreneur ne paierait pas, la facture sera refacturée aux Loisirs, il est proposé par M. Guy Charbonneau de garder une retenue sur le chèque de B. Frégeau jusqu'à tant que la Coopérative régionale d'Électricité confirme que le paiement est fait.

**Résolution : CA-2017-06-04**

Il est unanimement résolu de faire une retenue au montant de la facture de la Coopérative régionale d'Électricité qui sera relâché lors de la confirmation de paiement.

**8- Correspondance :**

Les Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. ont reçu une mise en demeure le 5 juillet 2017 de Paquet Tellier Avocats, pour le dossier de la CNESST de Mlle Évelyne Comtois demandant un paiement de 552.97 \$ dans un délai de 20 jours ou une communication pour signifier l'intérêt d'aller en négociation. Il est proposé par M. Guy Charbonneau de demander à Mme Danik Desbiens de communiquer avec la CNESST l'intérêt des Loisirs à aller en négociation.

**Résolution : CA-2017-07-05**

Il est unanimement résolu de mandater Danik Desbiens pour communiquer avec la CNESST.

## 9- Comptes payables :

Stéphane Surprenant fait la lecture des comptes payables. Il est proposé par Guy Charbonneau d'accepter la liste telle que présentée.

### Résolution : CA-2017-07-06

Il est unanimement résolu d'approuver les comptes payables.

## 10- Varia :

**15.1 Prix tournoi de balle :** M. Serge Demers informe les gens qu'il a reçus peu de retour d'appel des municipalités environnantes, mais que le tarif des Loisirs de Saint-Brigide n'était pas élevé en tenant compte que le marquage n'est pas la responsabilité des Loisirs

Il est proposé par M. Serge Demers de baisser le prix à 200 \$ pour la fin de semaine, de ne pas offrir le service de marquage et de demander à la Municipalité que les poubelles soient vidées chaque matin et le gazon coupé au moins 2 jours à l'avance.

**A voté pour : M. Serge Demers**

**Ont voté contre : Mme Marjolaine Boulais  
M. Guy Charbonneau**

### Résolution : CA-2017-07-07

Rejetée

Il est proposé par M. Marjolaine Boulais de baisser le tarif à 300 \$ pour la fin de semaine, de ne pas offrir le service de marquage et de demander à la Municipalité que les poubelles soient vidées chaque matin et le gazon coupé au moins 2 jours à l'avance.

**Ont voté pour : M. Serge Demers  
Mme Marjolaine Boulais**

**A voté contre : M. Guy Charbonneau**

### Résolution : CA-2017-06-10

Il est majoritairement résolu de baisser le prix à 300 \$ sans le service de marquage et de demander à la Municipalité de vider les poubelles chaque matin du tournoi ainsi que de faire couper le gazon au moins 2 jours à l'avance.

## 11- Période de questions :

Le Conseil d'administration répond aux questions des gens dans la salle.

**12- Prochaine réunion des Loisirs :**

La prochaine réunion du conseil d'administration des Loisirs aura lieu le mercredi 9 août 2017 à 19 h à la salle du Conseil municipal.

**13- Levée de la réunion :**

M. Surprenant propose de lever la réunion.

\_\_\_\_\_  
Guy Charbonneau, président par intérim

\_\_\_\_\_  
Danik Desbiens, secrétaire-trésorière